



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

17 AVR. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



25054171

N° d'entreprise : 0712 627 227

Nom

(en entier) : BEELANCE

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : 112, Chaussée de Charleroi, 1060 Saint-Gilles

Objet de l'acte :

Le 27 mars 2025, l'actionnaire unique, détenant toutes les actions émises par la Société, adopte la résolution suivante :

Première Résolution - Démission d'un administrateur

Avec effet au 17 janvier 2025, l'actionnaire unique prend acte de la démission de NABUS SRL, ayant son siège social Varentstraat 54 8572 Anzegem dont le représentant permanent est Björn Naessens, de son mandat d'administrateur.

L'actionnaire unique décide de donner décharge à NABUS SRL pour l'exercice de ses fonctions en tant qu'administrateur de la Société.

PUBLICITE

Tous les pouvoirs, en ce compris les pouvoirs spéciaux, sont confiés à Mme. Alice LAVIOLETTE et/ou Mme. Lina JARINE et/ou à M. Cédric NEEF DE SAINVAL afin de procéder à toute publication au Moniteur Belge (en ce compris la signature des formulaires I et II), et à effectuer toutes modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques, relative à la présente résolution.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).